

Vous êtes élève de terminale ou étudiant et vous souhaitez poursuivre vos études supérieures en France : vous devez obligatoirement candidater via Campus France Burkina en créant votre propre dossier de candidature électronique sur la plateforme Etudes en France.

### PROCÉDURES DE CANDIDATURES :

#### A) Procédure de demande d'admission préalable (DAP) :

Du 3 décembre 2018 au 31 janvier 2019

- Procédure **DAP blanche** : candidatures en 1<sup>ère</sup> année de licence (dont Premières année commune aux études de santé - PACES : médecine, pharmacie...)  
**Au maximum 3 choix d'établissements.**
- Procédure **DAP jaune** : candidatures en école d'architecture.  
**Au maximum 2 choix d'établissements.**

#### B) Procédure hors demande d'admission préalable (Hors DAP) :

**Du 26 novembre 2018 au 16 mars 2019** : candidatures en Licence 2 ou 3, Master 1 ou 2, en école d'ingénieur (hors réseau Polytech), de commerce ou d'art (hors Campus Art), en IUT (Institut Universitaire de Technologie), DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) ou CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles).

**Au maximum 7 choix d'établissements.**

### ATTENTION

- Réseau Polytech : au maximum 3 choix via Campus France + démarches parallèles sur <http://www.polytech-reseau.org>.
- INSA (Institut National Sciences Appliquées) ou université technologique (Troyes, Compiègne ou Belfort) : 2 dossiers, un "Etudes en France" selon nos dates limites, l'autre via le site de chacun de ces établissements choisis.

#### C) Parcoursup :

**De mi-janvier à mi-mars 2019** : candidatures en BTS et CPGE (Classes préparatoires aux Grandes écoles) sur [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr). Une fois l'admission acquise, se rapprocher de Campus France avant d'effectuer sa demande de visa.

#### D) Hors procédures Campus France

Les élèves ou étudiants souhaitant s'inscrire dans un établissement ne relevant pas de la procédure Campus France doivent s'inscrire directement auprès de l'établissement (tout en vérifiant ses exigences). Une fois une admission obtenue, prendre attache avec Campus France avant la demande de visa.

### ÉTAPES DE CANDIDATURES :

#### A) Choisir ses formations

Avant de créer votre dossier de candidature, repérez les établissements qui offrent la formation que vous souhaitez en utilisant le moteur de recherche "**Trouvez votre formation**" (bloc vert) sur la page d'accueil de notre site [www.burkina.campusfrance.org](http://www.burkina.campusfrance.org).

TUTORIEL : Chercher mes formations  
<http://www.burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-1-comment-chercher-mes-formations>

Vous pouvez également visiter les sites de l'ONISEP [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) (rubrique "Recherche thématique – une formation") et de Campus France Paris (notamment pour les formations en anglais dans le catalogue "Taught in English").

Des documents sont également consultables dans votre espace Campus France et vous pouvez y solliciter un RDV d'orientation.

Complétez votre sélection en **visitant les sites Internet des universités** (accès aux programmes détaillés, conditions d'admission etc.). Assurez-vous que les formations correspondent à vos attentes et vérifiez les **prérequis demandés** pour chaque formation.

Il est possible de choisir plusieurs formations dans la même université, de diversifier les niveaux d'études (postuler en L3 et en M1 par exemple) et de postuler dans plusieurs filières différentes (mais il faut savoir le justifier !).

### B) Dossier numérique

Connectez-vous ensuite sur [www.burkina.campusfrance.org](http://www.burkina.campusfrance.org), cliquez en haut à droite sur "**Etudes en France - Mon dossier électronique de candidature**", puis sélectionnez "Campus France Burkina" dans le menu déroulant qui apparaît. Vous obtenez la page "**Création d'un compte**" que vous devez intégralement compléter, ce qui vous donne – après avoir cliqué sur le lien de confirmation dans le mail que vous recevez d'Etudes en France – un numéro de dossier numérique : **BF + 7 chiffres** (à mémoriser et à donner chaque fois que vous vous présenterez dans nos services).

**ATTENTION**, ce numéro n'est pas votre identifiant de connexion ! Pensez à conserver le mail et le mot de passe avec lesquels vous connecter.

TUTORIEL : Créer mon compte sur Etudes en France

[burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-2-comment-créer-mon-compte-sur-etudes-en-france](http://burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-2-comment-créer-mon-compte-sur-etudes-en-france)

Une fois votre compte créé, cliquez sur "**Je suis candidat**" et complétez toutes les parties indiquées en y joignant les scans de vos justificatifs.

TUTORIEL : Remplir mon dossier de candidatures sur Etudes en France

[burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-3-comment-remplir-mon-dossier-de-candidatures-sur-etudes-en-france](http://burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-3-comment-remplir-mon-dossier-de-candidatures-sur-etudes-en-france)

**Les justificatifs à fournir** (à adapter en fonction de votre situation !) :

- Pour une préinscription en 1<sup>ère</sup> année ou 2<sup>e</sup> année :
  - o Bulletins de notes trimestriels depuis la classe de 2<sup>nde</sup> (pas de relevé annuel ou de relevé récapitulatif du lycée) ;
  - o Diplôme et relevé du bac ;
  - o Relevés semestriels de la L1 ou à défaut attestation d'inscription et programme des matières délivré par l'établissement.
  - o Attestations de stage, formations, travail...
- Pour une préinscription au-delà de la 2<sup>e</sup> année :
  - o Diplôme et relevé du bac ;
  - o Relevés semestriels de chaque année de licence ;
  - o Diplômes intermédiaires ;
  - o Pour l'année en cours, attestation d'inscription et programme des matières délivré par l'établissement ;
  - o Attestations de stage, formations, travail...

TUTORIEL : Compresser mes fichiers

[burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-4-comment-compresser-mes-fichiers-scannés](http://burkina.campusfrance.org/video/tutoriel-4-comment-compresser-mes-fichiers-scannés)

**Votre cursus doit être continu et justifié jusqu'à aujourd'hui.**

Si vous postulez en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année, votre cursus doit être justifié de la seconde jusqu'à l'année 2018.

Si vous postulez au-delà de la 2<sup>ème</sup> année, votre cursus doit être justifié du bac jusqu'à l'année 2018.

*Si vos justificatifs ne sont pas en français, il est nécessaire de les faire traduire.*

Le remplissage du dossier est intuitif et des explications sont disponibles à chaque étape. **Lisez bien ce que le site vous indique !**

Votre remplissage est enregistré au fur et à mesure et vous pouvez revenir sur votre dossier quand vous voulez, tant que vous ne l'avez pas "soumis à l'espace Campus France".  
Après validation, des corrections peuvent néanmoins être demandées par votre espace Campus France.

### **ATTENTION**

De nombreux établissements demandent des **procédures parallèles** à celle de Campus France, renseignez-vous sur les "fiches formation" sur Etudes en France ou sur le site des établissements. Vérifiez bien également les **dates limites de candidature** indiquées sur chaque "fiche formation".

### **C) Dossier papier**

Après la validation de votre dossier numérique, **retirez la fiche d'adhésion** à Campus France et procédez au **paiement de vos frais d'adhésion et de traitement de dossier (60 000 FCFA)**.

Réunissez ensuite :

- Les originaux de vos justificatifs scannés, document d'identité, certificat de scolarité de l'année en cours ;
  - Le reçu de la banque, 2 photos d'identité et la friche d'adhésion remplie,
- et venez les faire vérifier dans votre espace Campus France **dans les délais impartis**.

Une carte d'adhésion à Campus France Burkina (valable uniquement pour la campagne de préinscription en cours) vous sera délivrée (et sera à présenter lors de chaque visite à Campus France).

**Plus vous déposez tôt, plus vous avez de chances d'être accepté !**

### **D) Entretien pédagogique**

Retournez sur votre compte Etudes en France pour prendre rendez-vous pour votre **entretien pédagogique obligatoire** à l'issue duquel votre dossier sera transmis aux établissements.

### **E) Réponses des établissements :**

Chaque établissement répond directement dans votre dossier électronique.

- **Procédures DAP** : le 08/06/2019 au plus tard.
- **Procédures Hors DAP, IUT, Polytech** : 30/06/19 au plus tard.

Si vous êtes admis dans plusieurs établissements, vous choisissez dans votre dossier numérique celui vous convenant le mieux ("**Je suis accepté**") puis imprimez l'**attestation de préinscription**, à déposer à l'espace Campus France pour obtenir les informations concernant votre demande de visa.

Site internet : [www.burkina.campusfrance.org](http://www.burkina.campusfrance.org)

Retrouvez-nous sur Facebook : [facebook.com/campusfranceburkina](https://facebook.com/campusfranceburkina),

Twitter : [twitter.com/CampusFrance\\_BF](https://twitter.com/CampusFrance_BF) & Instagram : [instagram.com/campusfrance\\_burkina](https://instagram.com/campusfrance_burkina)